

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 13032-3:2021

Lumière et éclairage - Mesure et présentation des données photométriques des lampes et des luminaires - Partie 3 : Présentation des

Light and lighting - Measurement and
presentation of photometric data of
lamps and luminaires - Part 3:
Presentation of data for emergency

Licht und Beleuchtung - Messung und
Darstellung photometrischer Daten von
Lampen und Leuchten - Teil 3:
Darstellung von Daten für die

11/2021



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13032-3:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13032-3:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Lumière et éclairage - Mesure et présentation des données photométriques des lampes et des luminaires - Partie 3 : Présentation des données relatives à l'éclairage de sécurité des lieux de travail

Licht und Beleuchtung - Messung und Darstellung photometrischer Daten von Lampen und Leuchten - Teil 3: Darstellung von Daten für die Notbeleuchtung von Arbeitsstätten

Light and lighting - Measurement and presentation of photometric data of lamps and luminaires - Part 3: Presentation of data for emergency lighting of workplaces

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 septembre 2021.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
Introduction	4
5.1 Données principales relatives au luminaire	7
5.1.1 Généralités	7
5.1.2 Référence du type de luminaire	7
5.1.3 Données pertinentes	7
5.1.4 Tableau de l'intensité lumineuse	8
5.1.5 Facteur de conservation d'un luminaire (F_{LM})	9
5.1.6 Facteurs de survie d'un luminaire (F_{LS})	9
5.1.7 Facteur de correction en service du luminaire (F_{LSC})	9
5.2 Données utiles relatives au luminaire	10
5.2.1 Dimensions physiques du luminaire	10
5.2.2 Diagramme de l'intensité lumineuse	10
5.2.3 Tableaux de l'espacement	10
5.2.4 Autres données pertinentes	10
Annexe A (informative) Calcul de l'éclairement sur un plan horizontal à partir d'un point lumineux	11
Bibliographie	12

Avant-propos européen

Le présent document (EN 13032-3:2021) a été élaboré par le Comité technique CEN/TC 169 « Lumière et éclairagisme » dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2022, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2022.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN 13032-3:2007.

Par rapport à l'EN 13032-3:2007, l'EN 13032-3:2021 comprend les modifications techniques significatives suivantes :

- mise à jour des références normatives et de la Bibliographie ;
- prise en compte de la technologie LED et des modifications apportées dans la conception des luminaires, des lampes aux sources lumineuses ;
- prise en compte des exigences de données concernant les luminaires avec des sources de lumière remplaçables et non remplaçables. Cela inclut les informations sur les données de mesure photométrique absolue et les données relatives au facteur de conservation étendu.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

Un éclairage de secours sur les lieux de travail et autres, est exigé par la réglementation nationale de nombreux pays européens et les critères d'éclairage sont spécifiés dans l'EN 1838. Pour faciliter la conception de solutions appropriées à un éclairage de secours, il est requis de disposer de données photométriques, entre autres caractéristiques, relatives à l'équipement choisi. Le présent document spécifie les données exigées pour vérifier la conformité des luminaires d'éclairage de secours à l'EN 1838.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les données requises pour les lampes et les luminaires en vue de la vérification de la conformité aux exigences de l'EN 1838. Il ne définit pas les exigences relatives aux données concernant la signalétique car elles sont indiquées dans l'EN 1838.

Le présent document est utilisé conjointement avec l'EN 13032-1 et l'EN 13032-4.

Il spécifie les exigences pour un éclairage de secours comportant ou non une source de lumière remplaçable.

NOTE Les données relatives au produit, à la sécurité et aux performances peuvent être consultées dans les documents du CENELEC (voir en Bibliographie).

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 1838, *Éclairagisme — Éclairage de secours*

EN 12665, *Lumière et éclairage — Termes de base et critères pour la spécification des exigences en éclairage*

EN 13032-1, *Lumière et éclairage — Mesure et présentation des données photométriques des lampes et des luminaires — Partie 1 : Mesurage et format de données*

EN 13032-2, *Lumière et éclairage — Mesure et présentation des données photométriques des lampes et des luminaires — Partie 2 : Présentation des données utilisées dans les lieux de travail intérieurs et extérieurs*

EN 13032-4, *Lumière et éclairage — Mesure et présentation des données photométriques des lampes et des luminaires — Partie 4 : Lampes, modules et luminaires LED*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'EN 12665 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

— IEC Electropedia : disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

— ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

3.1

facteur de correction

facteur destiné à modifier les données relatives au luminaire, présentées sur une fiche particulière de données photométriques, par rapport à celles se rapportant à des luminaires similaires

EXEMPLE Correction du facteur de flux lumineux d'un ballast, correction de la longueur, correction du flux lumineux.